



À Monsieur le Guide suprême de la République islamique d'Iran  
Ayatollah Sayed Ali Khamenei  
Téhéran, République islamique d'Iran

Paris, le 28 Avril 2020

Monsieur le Guide suprême,

Les organisations syndicales françaises CFTD, CGT, FSU, Solidaires et UNSA, s'adressent à vous afin d'attirer votre attention sur la situation alarmante d'Ismail Abdi et de Mohammed Habibi, enseignants iraniens.

Nous avons appris l'arrestation d'Ismail Abdi, membre du conseil d'administration du syndicat des enseignant.e.s d'Iran (Téhéran). M. Abdi a été libéré de prison le 17 mars dernier, mais il a été arrêté, de nouveau, le 21 avril lorsqu'il s'est rendu au bureau du procureur de la prison d'Evin, afin de prolonger son congé. Au vu de la situation actuelle et du danger de la propagation du virus Covid-19 en Iran et des mauvaises conditions sanitaires dans les prisons et les centres de détention, cette nouvelle arrestation constitue un véritable danger pour la vie de M. Abdi.

M. Abdi a été arrêté initialement en juin 2015, quand il a demandé un visa pour assister au Congrès mondial de l'Internationale de l'éducation.

M. Mohammad Habibi, également membre du conseil d'administration du syndicat des enseignant.e.s d'Iran (Téhéran), a été condamné à dix ans et demi de prison le 4 août 2018. Le tribunal l'a, de plus, condamné à deux ans d'interdiction de toute activité sociale et politique et 74 coups de fouet. Il a été arrêté en mai lors d'une manifestation pacifique. Il y a quelques jours, la famille de M. Habibi a reçu la lettre de son licenciement de l'Education nationale.

Ce sont des nouvelles très inquiétantes en provenance d'Iran, à la veille du 1<sup>er</sup> Mai, Journée internationale des travailleurs.

Nous, syndicats français :

Condamnons la répression et le harcèlement subis en Iran par des enseignant.e.s, des syndicalistes, des militant.e.s des droits sociaux et humains, des artistes,

Demandons l'annulation de toutes les condamnations injustes et contraires aux libertés et droits fondamentaux ; ainsi que la libération immédiate et sans condition, pendant cette pandémie du virus Covid-19, de tous les militant.e.s emprisonnés en raison de leurs activités syndicales.

Demandons au régime iranien de respecter les Conventions internationales qu'il a ratifiées, dont celles sur la liberté d'association, de manifestation, de grève et de négociation collective.

Veillez, votre Excellence, recevoir nos respectueuses salutations.

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Confédération générale du travail (CGT)

Fédération syndicale unitaire (FSU)

Union syndicale Solidaires

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

P.S. : Copie à :

M Hassan Rohani, Président de la République islamique ;

M Ebrahim Raissi, Chef de la magistrature ;

M Mohsen Haji Mirzaei, le ministre de l'Education nationale ;

M l'Ambassadeur de la RI d'Iran à Paris.